



Ligue Francophone
Triathlon

ASSEMBLEE GENERALE

Par Visio conférence

21 mars 2021

Rapport

Louis Bouillet (LB) ouvre la réunion et remercie tous les membres pour leur présence. Il signale que la réunion est enregistrée pour faciliter la rédaction du PV.

LB demande d'indiquer les questions dans le chat, nous y répondrons à la fin de chaque chapitre ou à la fin de l'AG.

LB remercie nos partenaires et rappelle les obligations que nous avons envers eux. LB remercie également tous les clubs d'être présents.



1. Déroulement de la réunion :

- Accueil et vérification du quorum
- Désignation du bureau de vote
- Rapport du trésorier et du vérificateur aux comptes
- Interpellations introduites par les clubs
- **Bulletin de vote #1 (obligations légales)**
- Nouvelle identité de la ligue
- Modification des statuts
- **Bulletin de vote #2 (statuts, nom, membres)**
- Présentation de l'aide COVID aux clubs
- **Bulletin de vote #3 (administrateurs)**
- Rapport des instances dirigeantes

- Tour de table

2. Désignation du bureau de vote

Obligation de présence physique minimum du bureau exécutif :

- Vice-président : Luis del Solo
- Secrétaire-général : Louis Bouillet
- Trésorier : Robin Pétré
- Scrutateur : Damien Dupont (SuperBikers)

Obligation théorique de vote papier.

Accord de principe pour vote électronique : **Pas d'opposition.**

3. Vérification du quorum de présences

Le comptage des voix est de 111 voix sur un total de 138 > 80,43%

Le comptage des membres présents et représentés est de 57 sur un total de 78 > 73,08%

Le nombre de 2/3 des membres présents et représentés étant atteint, l'AG est validée. Les modifications des statuts pourront être votées.

- Administrateurs présents : 8 VOIX

- Luis Del Solo (LDS), vice-président (TTB)
- Louis Bouillet (LB), secrétaire général (RCBT)
- Robin Pétré (RP), trésorier (RCBT)
- Christopher Christiaens, membre (TTB)
- Mégane Van Steenwinkel (MVS), membre (NSTT)
- Monique Houten (MH), membre (TDCH)
- Laura Bodson (LaB), membre (TCBM)
- Stéphane Ahn (SA), membre (TRIBI)

- Associations : 70 clubs pour un total de 130 voix

Présences des associations à l'AG :

41 Clubs présents 90 VOIX : 3T, ATCC, BATSTH, BBRT, BTC, ETC, EUPEN, HTT, JETT, LDLV, NSTT, OMAX, OTC, P8, PMX, Q3T, RCBT, RMT, SBT, SCBTRI, SG3A, TA, TCA, TCDM, TDCH, TITAN, TKV, TNT, TNB, TO3AG, TPA, TRIFLY, TRIGT, TRITR, TTB, TTF, TTR, TURBO, V3, WAAT, WATTS.

8 Clubs donnant procuration 14 VOIX : AG&RU, CCSTC, CTM, GANT, GTC, LSTT, MADRES, TCBM.

21 Clubs absents (26 voix) : 3N, BDE, CCCTRI, CIT, ETM, ETT, FLOT, JTPBG, LCMT, PDO, STPROM, STT, SV, T4F, TG, TRI4US, TRIABEL, TRI-B, TRIBI, TRILGE, UTT.

7 Nouveaux clubs présents (sans droit de vote) :

- CARIBOOST
- EcoRaceEvent (ECORE)
- Leg's Go (LG)
- SuperBikers (SB)

- *Triathlon 4 Philippeville (TRI4PHIL)*
- *Triathlon du Guidon Sprimontois (TRIGS)*
- *Triathlon Team Des Ascenseurs (TTDA)*

1 Nouveau club absent :

- *The Very Bad Wolves (VBW)*

4. Rapport administratif (LB)

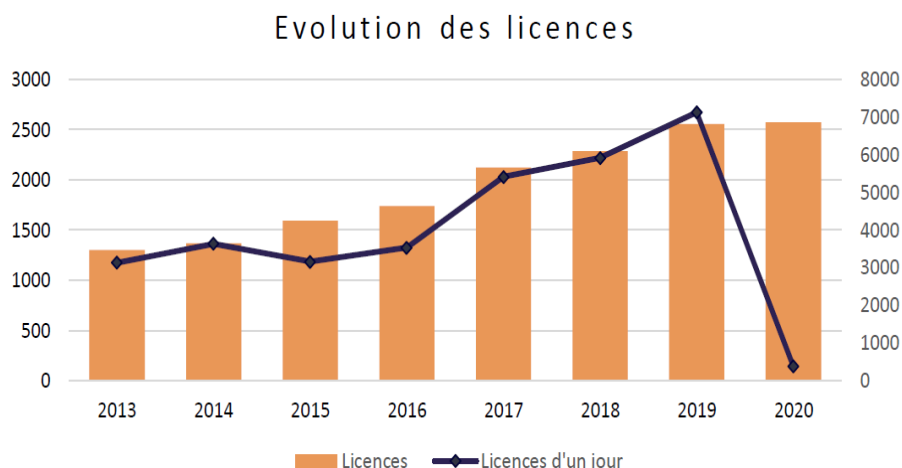
Présentation des chiffres 2020 : L'année 2020 a été fort compliquée et le constat est que les organisateurs ont eu aussi été victime du Covid.

LF3 travaille sur le nouvel AR des courses cyclistes qui met en danger l'organisation du triathlon. Ce sujet a été longuement débattu lors de la RdO de ce mercredi 17/03.

Les licences annuelles sont restées stables et on voit que les licences d'un jour sont en chute dû au manque de compétitions.

Nous rappelons que la licence n'est pas seulement un billet pour accéder aux compétitions, c'est aussi une assurance pendant toute l'année. Nous vous invitons à transmettre ce message à vos membres.

Il est essentiel de garder auprès des instances fédérales un nombre important de licences pour garder notre place sur la scène du sport francophone.



5. Rapport du Trésorier (RP)

2020 a eu son lot de complexité en termes de perspective. Malgré tout, c'est une année tout à fait correcte pour nos finances. Cela nous permet de commencer l'année 2021 avec une trésorerie très saine et confirmée pour nos élites avec un PP.

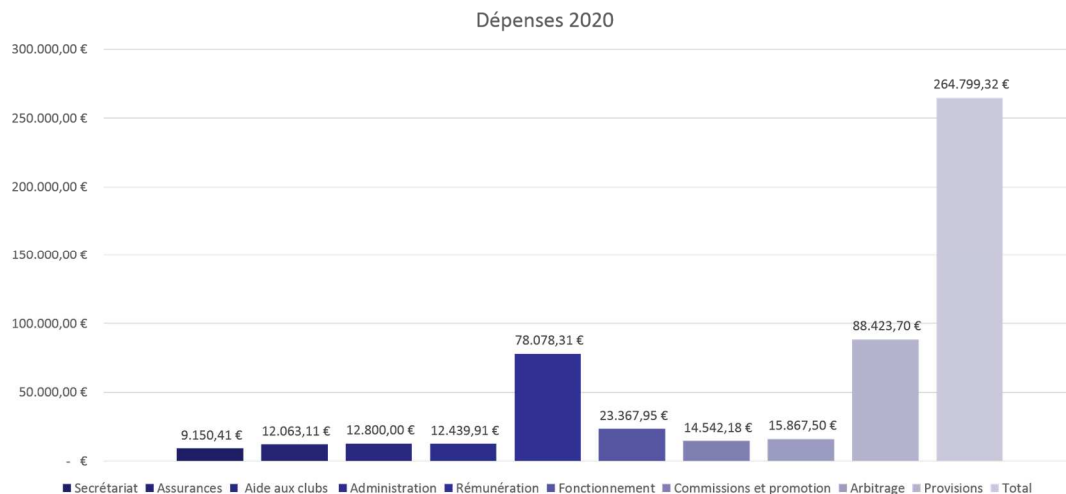
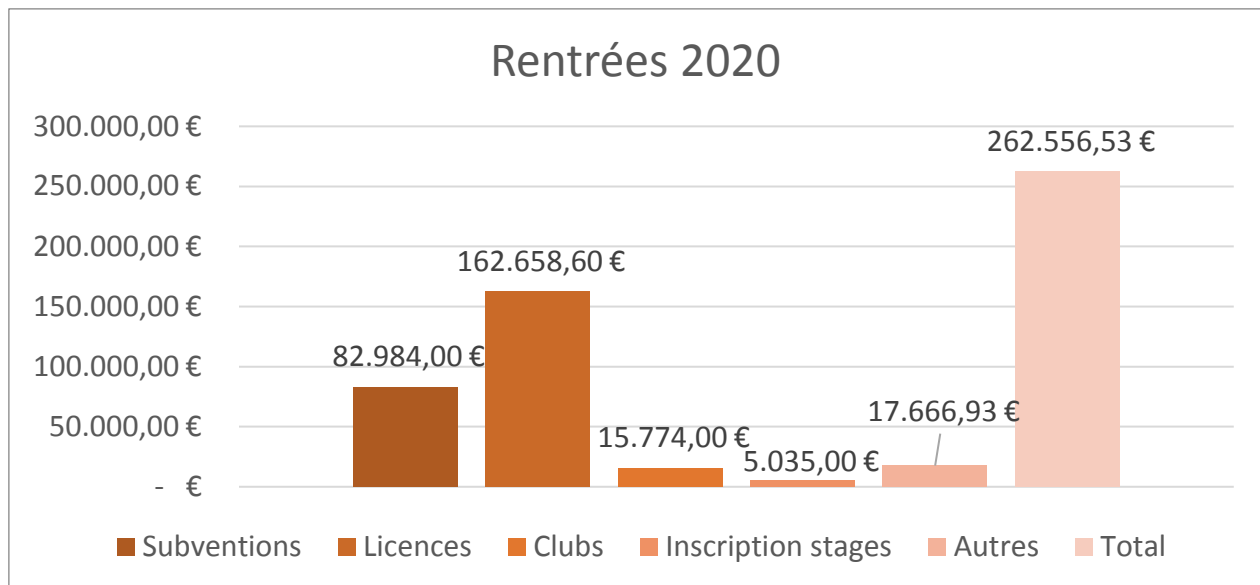
Le budget 2021 a été calculé sur une saison normale. Il est fort probable que ce budget sera revu au moins pour la première partie de la saison.

2020 a dégagé pas mal de liquidités qui va nous permettre d'investir dans du matériel et dans des projets qui ont une haute valeur ajoutée.

Cela nous permet aussi de soutenir les clubs avec un montant Covid qui a pu être débloqué, issu de la FWBS et issu de la LF3 sur fonds propres pour un total de plus de 60.000€.

Le rapport d'activité se trouve en annexe 4.

- Quelques chiffres sur l'année 2020



- Présentation de la balance des comptes et du bilan 2020
- Présentation des tableaux ADEPS 2020
- Rapport du contrôleur aux comptes
- Budget 2021

Ces documents se trouvent en annexe 1.

6. VOTES 1

- | | |
|---|----------|
| ▪ Balance des comptes : 104 Pour, 4 Abstentions | APPROUVÉ |
| ▪ Budget 2021 : 105 Pour, 3 Abstentions | APPROUVÉ |
| ▪ Décharge admin : 102 Pour, 6 Abstentions | APPROUVÉ |
| ▪ Décharge verif. aux comptes : 101 Pour, 1 Contre, 6 Abstentions | APPROUVÉ |
| ▪ Tableau Adeps : 104 Pour, 4 Abstentions | APPROUVÉ |
| ▪ Décharge trésorier : 99 Pour, 3 Contre, 6 Abstentions | APPROUVÉ |

Choix	Poids	Fraction du poids 619 des votes	Fraction du poids total 108 des votants
POUR la balance des comptes 2020	104	16.8%	96.3%
CONTRE la balance des comptes 2020	0	0%	0%
POUR le budget 2021	105	16.96%	97.22%
CONTRE le budget 2021	0	0%	0%
POUR la décharge des administrateurs	102	16.48%	94.44%
CONTRE la décharge des administrateurs	0	0%	0%
POUR la décharge du vérificateur aux comptes	101	16.32%	93.52%
CONTRE la décharge du vérificateur aux comptes	1	0.16%	0.93%
POUR le tableau financier ADEPS 2020	104	16.8%	96.3%
CONTRE le tableau financier ADEPS 2020	0	0%	0%
POUR la décharge du trésorier	99	15.99%	91.67%
CONTRE la décharge du trésorier	3	0.48%	2.78%

7. Identité de la ligue (CC)

- Besoin de ce renouveau tout en gardant nos valeurs
- Plus de simplicité et unité nationale (Be3 + 3VL)



- Intégration homogène des disciplines apparentées

La LBFTD



DEVIENT

LF3



Ligue Francophone
Triathlon

Ce nouveau logo, grâce aux points, pourra être décliné pour chaque challenge.

(CHAT) : réactions très positives des clubs

8. Modifications des statuts 2020 (MH)

- Mise en conformité avec le Code des sociétés et des associations
- Les clubs sont les seuls membres effectifs
 - ↔ Les administrateurs (et les commissions) n'ont plus de droit de vote
- Nombre de votes : 5 pour les clubs de plus de 100 licenciés
- Procuration : une seule - maximum 7 votes
- *Elections des administrateurs :*
 - ☐ *Lors de chaque année olympique*
 - ☐ *Durée maximale : 4 ans*
 - ☐ *Cooptation*
- *Commissions :*
 - ☐ *C. régionale des arbitres*
 - ☐ *C. régionale des compétitions*
 - ☐ *C. des jeunes*
 - ☐ *C. médicale*
 - ☐ *C. sport-pour-tous*
- Conseil juridictionnel
- ROI du 27/6/2020
 - ☐ *Ne peut viser ni droits ni obligations des membres ;*
 - ☐ *L'OA peut le modifier et le communiquer aux membres.*

Ces documents se trouvent en annexe 2.

9. Présentation des nouveaux clubs

Chaque nouveau club se présente.

- **Cariboost (CARIBOOST) :**

Nicolas Houyoux, président : la structure est née au départ pour du coaching personnel et suite à la demande des personnes que j'entraînais nous avons créé une section triathlon avec des entraînements 2.0. Une nouvelle structure est faite autour.

- **EcoRaceEvent (ECORE) :**

Kevin Heeren : administrateur de ECORE, asbl créée au mois janvier 2021. 2 buts à cette création : 1. Rendre les événements sportifs plus écologiques ; 2. Développer le Swim & Run en Belgique. Depuis 3 ans, nous avons le soutien de la ligue pour créer un CB.

Baucoup de succès en France et aux Pays-Bas, nous lançons un appel à tous les organisateurs qui seraient intéressés d'inclure une course Swim & Run dans leur event pour que le CB tourne un peu d'une organisation à l'autre.

Nous voulons proposer des entraînements plus en équipe et plus collectifs pour inculquer les notions de partage, d'entraide et de respect.

- **Leg's Go (LG) :**

Régis Scieur qui est le moteur de ce nouveau club et Luc Huberty président de l'asbl LG : fondée en 2015 qui a pour objet de financer du matériel de sport à des personnes qui ont eu un accident de la vie. Par extension, depuis 2020, nous sommes devenus un club handisport à la fois reconnu par la ligue handisport francophone et, on l'espère, bientôt par la LF3.

L'objectif est le sport pour tous et associer des personnes valides à des personnes portant un handicap.

Nous avons la volonté d'accueillir des personnes valides et moins valides. Notre ROI et notre charte a été bien pensé au niveau de l'équité.

Nous sommes disposés à vous assister et vous écouter pour pouvoir beaucoup mieux intégrer les personnes à mobilité réduite dans votre club.

- **SuperBikers (SB) :**

Damien Dupont : à la base c'est un club de VTT au lac de l'Eau d'Heure. Certains de nos membres voulaient se diriger vers d'autres disciplines que le cyclisme. Nous voulions continuer à aider les jeunes et les encadrer dans ces 3 disciplines du triathlon. Une petite équipe de triathlètes s'est constituée pour aider ceux qui voulaient faire du triathlon et ainsi développer notre structure.

- **The Very Bad Wolves (VBW) :** absent

- **Triathlon 4 Philippeville (TRI4PHIL) :**

Matthias Evrats, président : créé en septembre 2020, qui fait suite à l'activité d'athlétisme de Philippeville. Nous nous concentrons essentiellement sur nos jeunes et voulons s'assurer qu'ils, une cinquantaine de jeunes et des kids, aient tous les moyens à leur disposition pour arriver à leurs objectifs et leur offrir le meilleur encadrement possible. Leur proposer également des stages de perfectionnement à l'étranger. Nous avons déjà des jeunes prometteurs, surtout en duathlon. Notre ligne de conduite s'oriente vers la performance dans les prochaines années. Nous manquons pour le moment de moyens et de perspectives pour organiser des grands triathlons mais nous comptons organiser des plus petits comme des Run & Bike et des Cross Duathlon.

- **Triathlon Team des Ascenseurs (TTDA) :**

Thomas Calin : c'est à la base une team de cyclos qui s'est transformée en team élites en cyclisme. Comme il y avait beaucoup de triathlètes chez les cyclos, le président nous a demandé de créer une équipe de triathlon. Nous avons actuellement 18 membres dont 5 filles.

- **Triathlon du Guidon Sprimontois (TriGS) :**

Alexandre Vaelen, président : nous sommes un peu comme le TTDA avec 80 cyclistes de différents niveaux. Dans ces membres, nous avons une quinzaine de triathlètes. D'où notre décision de s'associer à la LF3. Le club aura 2 axes : 1. Un axe familial avec du sport pour tous ; 2. Un axe de performance avec des jeunes, une dizaine actuellement. Nous avons mis en place des entraînements de vélos et de càp. Pour la natation, c'est plus compliqué. Nous comptons bien nous développer et nous structurer pour le futur.

RP : pour le comité, cela nous fait énormément plaisir de voir autant de nouveaux clubs qui cette énergie et qui travaille aussi sur d'autres thématiques. L'année passée, on a passé le cap des 70 clubs, pas moins de 10% d'augmentation en 5 ans.

RP rappelle que la ligue peut toujours vous aider dans vos démarches administratives et dans l'encadrement. N'hésitez pas à venir vers nous, Pascale reste votre point de contact principal qui dispatche en interne pour vous donner le meilleur des supports possibles.

10. Cessation d'activités

- NV-Sports (**NVS**)

11. VOTES 2

- Modification des Statuts : 108 P, 1 A APPROUVÉ
- Nouveau Nom ASBL : 104 P, 4 C, 1 A APPROUVÉ
- Cariboost : 96 P, 7 C, 6 A APPROUVÉ
- EcoRE : 108 P, 1C APPROUVÉ
- Leg's Go : 109 P APPROUVÉ
- SuperBikers : 103 P, 3 C, 3 A APPROUVÉ
- The Very Bad Wolves : 97 P, 4 C, 8 A APPROUVÉ
- Tri4Phil : 109 P APPROUVÉ
- Tri des Ascenseurs : 109 P APPROUVÉ
- Tri Guidon Sprimontois : 109 P APPROUVÉ

Choix	Poids	Fraction du poids 1071 des votes	Fraction du poids total 109 des votants
POUR la révision des statuts 2021	108	10.08%	99.08%
CONTRE la révision des statuts 2021	0	0%	0%
POUR changer le nom de l'ASBL en "LF3"	104	9.71%	95.41%
CONTRE changer le nom de l'ASBL en "LF3"	4	0.37%	3.67%
POUR la reconnaissance du Cariboost	96	8.96%	88.07%
CONTRE la reconnaissance du Cariboost	7	0.65%	6.42%
POUR la reconnaissance du EcoRaceEvent	108	10.08%	99.08%
CONTRE la reconnaissance du EcoRaceEvent	1	0.09%	0.92%
POUR la reconnaissance du Leg's Go	109	10.18%	100%
CONTRE la reconnaissance du Leg's Go	0	0%	0%
POUR la reconnaissance du SuperBikers	103	9.62%	94.5%
CONTRE la reconnaissance du SuperBikers	3	0.28%	2.75%
POUR la reconnaissance du The Very Bad Wolves	97	9.06%	88.99%
CONTRE la reconnaissance du The Very Bad Wolves	4	0.37%	3.67%
POUR la reconnaissance du Triathlon 4 Philippeville	109	10.18%	100%
CONTRE la reconnaissance du Triathlon 4 Philippeville	0	0%	0%
POUR la reconnaissance du Triathlon Team des Ascenseurs	109	10.18%	100%
CONTRE la reconnaissance du Triathlon Team des Ascenseurs	0	0%	0%
POUR la reconnaissance du Triathlon du Guidon Sprimontois	109	10.18%	100%
CONTRE la reconnaissance du Triathlon du Guidon Sprimontois	0	0%	0%

12. Aides aux clubs - COVID – (RP)

La situation a eu un énorme impact pour les clubs organisant des activités. Nous savons que pour de nombreux clubs c'est très compliqué d'un point de vue financier.

C'est la raison pour laquelle nous avons décidé, déjà en début d'année avant même que le FWBS ne décide d'octroyer une aide Covid, de vous soutenir de manière directe. Nous avons toute une série de projets qui ont une valeur pour permettre de développer la ligue et que les clubs vont bénéficier indirectement.

C'est également l'idée de vous soutenir plus concrètement. Chaque club bénéficiera d'une aide financière (voir la répartition ci-dessous).

Cette aide sera versée aux clubs. A vous de décider ce que vous voulez en faire suivant votre situation.

Budget de 60.852 €

- De la ligue sur Fonds Propres : 27.000 €
- Du gouvernement : 33.852 €

A répartir entre les clubs selon plusieurs critères

- Un montant fixe par club : 250 €
- Nombres de membres : 10 € par licencié au 30/09/21
- Les organisateurs 2020 : 350 €
- Les écoles des jeunes : 200 €

Dossier de candidature pour le budget restant (0-5000 €) > voir rapport d'activité (Annexe 4). Nous sommes conscients que les clubs ne sont pas logés à la même enseigne face au Covid, c'est pourquoi cette somme ira aux clubs qui sont le plus en difficulté et qui auront rentré le dossier.

C'est important pour nous d'avoir ces dossiers pour pouvoir justifier auprès de la FWBS l'usage de ces aides.

Ce document devra nous parvenir AU PLUS TARD fin avril > par mail. Les paiements commenceront dans le courant du mois d'avril au plus tôt.

CHAT - Frédéric Merchie : est-ce pour tous les clubs organisateurs au calendrier 2020 > oui ; Le dossier ne concerne que l'aide de 5000€ ou faut-il toujours envoyer le dossier même pour obtenir les autres primes ? > PC : tous les clubs doivent envoyer un dossier, un questionnaire vous a été envoyé. RP : Il y a un document d'une page à remplir pour tout le monde (infos signalétiques du club + utilisation prévue). Un dossier plus complet pour les clubs souhaitant "postuler" pour les 5000 € ; Page 10 du rapport d'activité pour ce qui est attendu précisément, on remettra également les détails avec le compte-rendu de l'AG après la réunion

Ce document se trouve en annexe 3.

13. Elections au Conseil d'Administration

Article 30 :

L'association est gérée et représentée par un conseil d'administration, composé de minimum SEPT et maximum NEUF personnes, élues parmi les licenciés par l'assemblée générale. Au sein du Conseil d'administration, il ne peut y avoir plus de 80% d'administrateurs du même sexe.

Nous avons moins de candidats que de postes à pourvoir, c'est donc l'art. 3 qui s'applique :

Article 3 du ROI :

Les administrateurs de l'association sont élus selon la procédure suivante.

Si le nombre de candidats est inférieur ou égal au nombre de postes d'administrateur à pourvoir, les candidats sont élus s'ils atteignent le quorum de 50 % des voix présentes et représentées.

Si le nombre de candidats est supérieur au nombre de postes à pourvoir, deux tours sont éventuellement organisés :

- Tous les candidats sont classés selon l'ordre alphabétique.

- Les électeurs doivent, sous peine de nullité de leur bulletin, obligatoirement émettre au maximum le nombre de postes vacants ou rentrer un bulletin blanc

Dans le cas où deux personnes obtiennent le même score, la préférence est donnée à la personne ayant la plus grande ancienneté au sein de l'OA, au plus ancien affilié, sinon au plus âgé.

Les postes restés éventuellement vacants le demeurent jusqu'à la prochaine AG.

6 postes sont à pourvoir, candidats(es) :

Les candidats se présentent et mettent en avant leur CV et motivations à intégrer l'OA de LF3 (les lettres de motivation ont été envoyées aux clubs en même temps que la convocation).

- **DEL SOLO Luis (TTB)** se représente

Je me suis essentiellement occupé des jeunes/kids pendant pas mal d'années. Je me représente parce qu'il y a encore beaucoup de travail à faire avec des objectifs avec ST qui sont élevés.

- **HOUTEN Monique (TDCH)** se représente

Administratrice à la LBFTD depuis décembre, administratrice de mon club, je suis économiste et juriste de formation. Je me représente pour accompagner la LF3 dans toutes ses démarches administratives et juridiques surtout.

- **PETRE Robin (RCBT)** se représente

Au début de mon mandat Jean Ficherouille m'avait dit que la première année ton but c'est d'apprendre pour voir comment ça fonctionne et puis tu pourras avoir une plus-value. Je me disais, à l'époque, que ça ne devait pas être aussi complexe que ça et force est quand même de constater que 3 ans plus tard qu'on est dans un système plus complexe et très particulier. Maintenant j'ai de plus en plus l'impression de pouvoir apporter une plus-value par rapport au travail. J'ai pris la fonction de trésorier assez rapidement. Avec Pascale on a vraiment bien fonctionné et on a pu mettre pas de système en place. C'est ce travail que je veux continuer à faire avec un nouvel OA que je trouve remplie de personnes très intéressantes avec une complémentarité, de parcours de vie et sportifs différents.

- **PIOVESAN Francesco (BTC)** se présente

Triathlètes depuis plus de 20 ans. J'ai exercé différents mandats d'administrateur dans des asbl dont une partie à la ligue, allant du simple bénévole à trésorier ou secrétaire voire président. Je sens la dynamique de l'OA qui a motivé ma candidature et travailler en équipe.

- **VAN STEENWINCKEL Mégane (NSTT)** se représente

Je suis dans le triathlon depuis toute jeune. Lors de ce premier mandat, cela a été très compliqué pour moi, ne trouvant pas vraiment ma place. Depuis le renouveau de la dernière AG, j'ai enfin pu trouver des projets qui se concrétisent. Ces nouvelles structures m'ont décidée à postuler pour un nouveau mandat.

14. VOTES 3 : Administrateurs.rices

- PETRE Robin (RCBT) : **97/109** ÉLU
- VAN STEENWINCKEL Mégane (NSTT) : **96/109** ÉLUE
- PIOVESAN Francesco (BTC) : **91/109** ÉLU
- HOUTEN Monique (TDCH) : **84/109** ÉLUE
- DEL SOLO Luis (TTB) : **76/109** ÉLU

Choice	Weights	Fraction of all vote weights 444	Fraction of all voter weights 109
Luis del Solo	76	17.12%	69.72%
Monique Houten	84	18.92%	77.06%
Robin Pétré	97	21.85%	88.99%
Francesco Piovesan	91	20.5%	83.49%
Mégane Van Steenwinckel	96	21.62%	88.07%

15. Rapport moral de l'organe d'administration

Le rapport d'activité se trouve en annexe 4.

16. Rapport du Directeur technique (ST)

Année très calme pour les élites. Cause Covid, les sélections ont été bloquées. Cependant, nos athlètes ont déjà réussi les critères pour pouvoir participer aux JO.

Claire Michel y participera en individuel et en Relay.

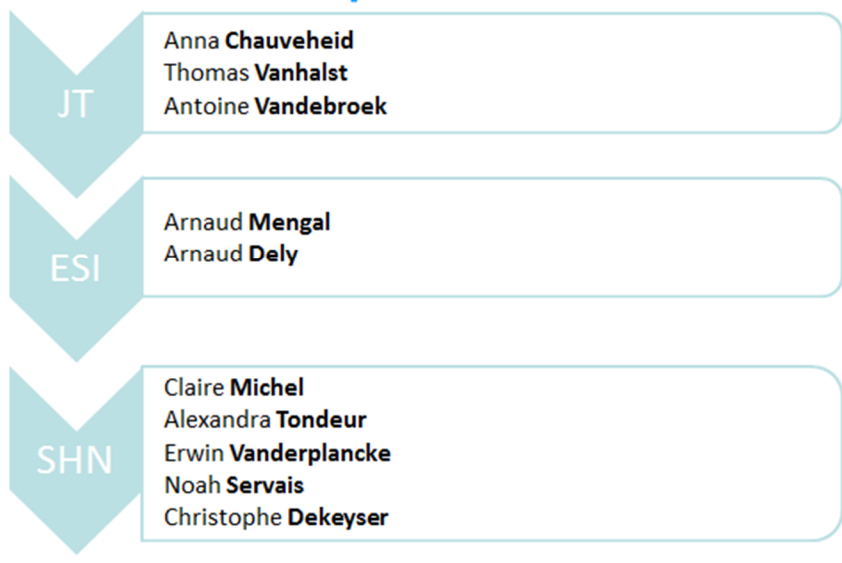
Christophe De Keyser et Erwin Vanderplancke seront réserve pour le Relay. Nous devons encore définir qui des 2 sera sur place à Tokyo.

L'ADEPS a reconduit les contrats des athlètes et a mis à disposition leurs infrastructures aux SHN. Suite à l'analyse de l'ADEPS sur la ventilation de nos différents athlètes sous statuts, a quand même fait remarquer qu'il n'y avait pas assez de jeunes talents. Les jeunes talents étant notre réservoir d'athlètes de HN. Nous sommes dans une pyramide inversée.

Suite à cette remarque, la ligue a mis en place des projets concrets pour pouvoir aider les jeunes et aider les clubs à faire évoluer nos athlètes au niveau francophone, belge et européen pour arriver à avoir encore des athlètes sélectionnés au JO de Paris et de Los Angeles.

La ligue a débloqué des budgets pour les entraînements et l'encadrement via des stages. Cette année il y aura déjà 5 stages pendant les grandes vacances afin de les faire progresser tout au long de l'année et ainsi rejoindre les HN.

Athlètes sous statut Adeps



17. Rapport du Directeur Sportif (SD)

▪ Chargé de communication

Professionalisme de la communication > vision à long terme : engagement en contrat associatif un chargé de comm, Benoît Gueuning journaliste professionnel, qui s'occupera d'élaborer une stratégie de communication.

▪ Renouveau du site web

Sera fait en étroite collaboration avec les employés et Johan Feuillet. C'est en cours.

▪ Formation des cadres

Grosse pause en 2020. L'ADEPS nous a interdit de faire des formations > reportées en 2021. Les stages de 2020 n'ont pas non plus pu se faire. Nous avons fait un travail sur la digitalisation, demande de l'ADEPS. Nous avons fait un essai avec la formation d'arbitrage sur la plateforme Moodle qui a été concluant.

Cette année, il va y avoir l'intégration de l'handisport dans la formation des moniteurs MSI comme dans celle des arbitres. Intégré en 2022 dans la formation MSED.

A la Toussaint, il y aura 1 formation MSI et 1 MSED avec la condition d'avoir réussi les cours généraux de l'ADEPS > disponible sur le site de l'ADEPS et de la LF3.

Il n'y aura que 20 places disponibles pour la formation MSI en 2021.

CHAT - OMAX Vivier Michael : quelles sont les conditions pour pouvoir participer à ces formations ? > PC : je vais t'envoyer l'adresse mail de Sam pour les renseignements.

RP : Pour les formations initiateurs et éducateurs, les infos sont sur le site :

<https://www.lbftd.be/cms/docroot/information/formation-moniteur-sportif-initiateur-2021> . Samuel reste naturellement disponible pour répondre à d'éventuelles questions

▪ Arbitrage

Je laisse Noël Remy vous annoncer dans le tour de table vous en parler.

Nouvelles règles d'arbitrage (Noël REMY)

L'AR se trouve en annexe 5.

18. Tour de «table»

3T : (CHAT) Merci à tous restez tous motivés dans vos clubs et on espère tous se retrouver sur certaines épreuves cette saison. Bon dimanche à tous.

AGUERU (Noël Remy) : je voudrais parler essentiellement de l'arbitrage. Pas de modifications notoires hormis le nouvel AR cyclisme.

1) Rappel des modifications de règlement 2020 :

- a. Dans les courses par équipe, toute pénalité donnant lieu à une carte est présentée à l'athlète qui se trouve en tête au moment de l'intervention de l'arbitre, à charge pour lui d'avertir ses coéquipiers.
- b. Dans ces mêmes courses par équipe, tout athlète lâché doit immédiatement quitter le parcours. En cas de refus, l'ensemble de l'équipe est disqualifié.

c. Dans les épreuves « relay », l'équipe doit obligatoirement être composée de 4 athlètes différents.

2) Modifications 2021 :

- a. L'âge pour participer à une épreuve en relais passe de 14 à 12 ans, sauf pour les épreuves par équipe où l'âge minimal reste 16 ans.
- b. Toutes les épreuves excepté les « middle » et « long distance » sont organisées au format « Drafting ». Quelques dérogations pourront être demandées à l'OA de la ligue concernée.

Pour rappel également, je suis disponible pour venir présenter au sein des clubs qui en feront la demande un powerpoint de présentation du règlement aux athlètes, d'une durée approximative d'une heure.
Mes coordonnées : noelremy4@gmail.com 0476715478.

ATCC : demande si les 350€ d'aide aux organisateurs est par organisation > RP : L'aide aux organisateurs est de 350€ par organisateurs et non pas par organisation. Se réjouit de l'apparition de nouveaux clubs de triathlon, c'est une chance pour que chacun puisse trouver sa place. Pour ces nouveaux clubs, ne devrions-nous pas les inciter ou encourager à faire une organisation de manière à apporter à nos athlètes de participer à un maximum de compétitions. Remercie l'AG qui a été bien bouclée.

BATSTH : /

BBRT : Malgré le contexte particulier, est ravi de voir que la ligue s'étend grâce à l'arrivée de nouveaux clubs et se professionnalisent. Nous ne prendrons pas le risque cette année de faire une organisation cause Covid. On y réfléchit pour 2022.

BTC : /

CARIBOOST : très content de voir le nouveau dynamisme de la ligue. Nous espérons faire une organisation cette année mais sommes très pessimiste vu les conditions sanitaires actuelles.

ECORE : Remercie tlm d'avoir reconnu notre club. Bravo au comité LF3 pour tout le travail effectué. Je renouvelle tous mes encouragements aux organisateurs pour proposer des Swim & Run en RW. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions sur le comment faire une telle épreuve.

ETC : Sur quel listing le FWBS s'est-il basé pour octroyer l'aide aux clubs de 40€/membre ? Que les licenciés ou tous ? > RP : sera basé sur un relevé du nombre d'affiliés mais nous n'en savons pas plus. Une réunion est prévue lundi avec Mme Glatigny. Nous reviendrons vers vous la semaine prochaine si nous avons une réponse.

Nous avons fait pression auprès de notre commune pour avoir des subsides suite à l'annulation, par eux, de notre organisation. Je conseille aux autres clubs organisateurs de faire de même. Merci pour la réunion.

(CHAT) – RP : L' AISF (support juridique de l'ADEPS) nous a envoyé les infos suivantes concernant l'aide wallonne, Pascale a relayé l'information vers les clubs hier :

https://5psc7.r.a.d.sendibm1.com/mk/mr/T69tgNTOQNxivhtMT0CJv7a_TqcSvh6MZ8OzppzKNI5CsQvQjQ3nklkIEEB2ZDtIWBSREjiu_h8zwSCAfKxK8W7AUdoerbcg4PkLW5T3dZ_dw5l

EUPEN : Merci pour l'AG. Les gens sont très hésitants à s'inscrire à notre compétition. Demande si ce ne serait pas possible que tous les clubs partagent leurs infos et que, peut-être, la ligue fasse un sondage pour voir comment ils mettent en place leurs actions qui stimulent les membres et comment ils s'organisent financièrement, avec les infrastructures. Citer également les difficultés et dans quels domaines qu'ils rencontrent, les solutions qu'ils trouvent. Il serait intéressant de mutualiser le tout pour pouvoir trouver des idées, des solutions aux problèmes que tous les clubs rencontrent.

LB > bonne idée ! Une plateforme club va bientôt être disponible sur notre site où les clubs pourront échanger.

HTT : Demande si les licences 1^{ère} année de 2020 ne pourraient pas être reportées en 2021. > **LB** : notre politique reste que la licence est principalement une assurance sur toute l'année, de plus certaines compétitions ont eu lieu. On considère qu'une réduction sur les licences 2021 n'est pas cohérente d'autant que nous donnons une aide Covid aux clubs qui, entre autres, est de 10€ par licencié. Nous vous invitons, au sein de votre club, à reporter ces 10€ sur une réduction à vos membres si vous estimez devoir le faire.

JETT : Merci pour le boulot effectué et pour l'aide Covid, un geste apprécié.

LDLV : LDLV et GANT n'ont rien à ajouter Merci pour cette AG

LG : Merci pour l'accueil et d'avoir accepté notre club. Merci également à l'ensemble de la ligue. Nous restons à la disposition des clubs pour les aider à l'organisation handisport. Nous-mêmes n'organiserons pas mais mettons à disposition des organisateurs notre expérience. Merci beaucoup pour ce moment ! Bon sport à toutes et tous !

NSTT : Courage à tous les clubs

OMAX : Merci pour votre travail.

OTC : Merci pour l'organisation de cette AG

P8 : /

PMX : Merci pour l'organisation de cette AG

Q3T : / Pour les clubs que je représente, GTC et le TNT qui a dû quitter, merci à toute la ligue

RCBT : Remercie pour cette nouvelle dynamique et bienvenue à tous les nouveaux clubs.

RMT : *(CHAT) Merci à la LF3 pour le travail et l'aide financière et aussi pour la confiance malgré la tempête COVID dans laquelle je me trouve. Pour la question posée pour les échanges on peut mettre en place un forum sur le site. Le travail actuel au niveau du site est l'intégration de l'ancienne plateforme 'calendrier/Résultats/Classements directement sur le site. Merci*

SB : Merci pour l'accueil, surtout ici dans les bureaux

SBT : Merci pour cette AG, bonne saison à tous

SCBTRI : Merci pour le travail

SG3A/MADRES : Merci pour cette AG et bon courage à tous

TA : Merci pour cette AG

TCA : Merci à vous. Bienvenue aux nouveaux clubs

TCDM : /

TDCH : Remercie la ligue pour le geste qui a été fait avec l'aide Covid qui sera très appréciée par les clubs et les membres.

TITAN : nous allons devoir rouler sur des circuits courts et rouler en peloton pourrait être dangereux ?! Surtout avec des compétiteurs de niveaux très différents ! Ne devrait-on pas revoir les assurances ? > **LB** : nous allons travailler sur la question, surtout contrôler le drafting sur un circuit de 3km risque d'être compliqué. Un groupe de travail est prévu (en fonction des dérogations obtenues).

Suite au président LBFTD qui a démissionné assez rapidement, nous avons eu un certain sentiment d'instabilité, je me réjouis que, visiblement, les choses reprennent le dessus. Comment sera élu le

prochain président ? > LB : conformément à nos statuts et ROI, le président, ainsi que tous les autres rôles, sera élu à notre prochain OA.

Grand merci pour votre aide Covid qui sera bien utile à tous les clubs.

TKV : Merci pour cette AG

TNTB : (CHAT) rien à ajouter et merci pour le travail effectué et l'aide Covid ! Belle saison à tous :-)

TO3AG : RAS pour le TO3AG ; bienvenue aux nouveaux

TPA : Merci pour cette AG

TRI4PHIL : Merci pour l'accueil et l'organisation. Heureux de vous rejoindre et de constater le dynamisme actuel. Bon dimanche à tous :)

TRIFLY : Merci pour l'aide Covid et le travail effectué

TRIGS : Merci pour votre présentation et votre implication. Un grand merci pour l'aide Covid

TRIGT : Sauf gros changement, nous maintenons notre organisation le 02/05. En cas d'annulation, nous rembourserons l'intégralité des inscriptions. L'obligation de faire des épreuves avec drafting risque, en FR, d'avoir plus d'impact que le Covid parce qu'il y a très peu d'épreuves qui ont des circuits fermés. Si la règle est de mettre des dérogations à l'lm, pourquoi avoir accepté cette règle dans le règlement sportif ? > LB : il y a 2 nuances. D'un côté l'AR qui impose des routes fermées, ambulances, ... et de l'autre, pour le drafting, c'est en discussion au national. Ce point devra encore être clarifié.

FM : si l'on met un point dans le règlement qui n'est pas contraignant, alors pourquoi le mettre ? > SD : le mettre est la suite logique à la communauté internationale de le faire avec drafting.

Faire avec ou sans drafting n'est pas un choix des organisateurs mais lié aux obligations d'organisation ! Sinon, on aurait eu beaucoup plus d'épreuves avec drafting en CB!

TRITR : (CHAT) rien à ajouter, merci pour la réunion. Courage à tous, situation compliquée pour tous !

TTB : remercie pour l'investissement personnel très important que vous donnez tout au long de l'année

TTDA : remercie pour l'investissement

TTF : Merci pour l'aide Covid, le travail effectué qui est remarquable et cette réunion qui a été rondement menée. Nous organisons le triathlon vert des fagnes, comme chaque année, même si ce n'est pas au calendrier, est-il possible d'avoir un petit subside de la ligue ? > LB : nous allons étudier la question.

TTR : Merci pour cette réunion et le travail effectué. Invite les clubs à remettre l'esprit familial surtout en course.

TURBO : Merci pour tout et votre soutien. Merci aussi pour tout ce dynamisme avec un vent de fraîcheur qui est apprécié. Je suis d'accord avec les réflexions de Fred (TRIGT).

Noël Rémy précise qu'il y a un AR et qu'une organisation ne peut pas se placer au-dessus des lois et qu'il faudra bien faire avec. Vous devrez faire attention au nombre de tours > il y a un maximum. N'hésitez pas à prendre contact avec moi pour tous ces renseignements.

V3 : (CHAT) Rien à ajouter. Merci et bonne saison à tous.

WAAT : Merci pour le travail effectué

Les Associations présentes à la réunion ont jusqu'au 20 avril 2021 pour faire part de leurs remarques sur le PV. Sans réponse, le PV sera considéré comme approuvé.

LF3 remercie tout le monde pour votre présence qui nous a permis de valider tous les points à l'ordre du jour. Nous espérons que 2021 sera meilleur.
Nous souhaitons beaucoup de plaisir aux 37 clubs qui se sont inscrits à « Je me bouge pour mon club ». Merci à nos employés, aux commissions et à tous les administrateurs pour leur engagement.



Louis Bouillet

Secrétaire général LBFTD

Ligue Francophone
Triathlon

Valeurs EUR

	Codes	2020 2020
ACTIFS IMMOBILISES	20/28	2.287,36
II. Immobilisations incorporelles(ann. II)	21	363,00
215000 Logiciels standard d'application	21	1.089.00
215009 AMORT s/IMMO INCORP LOGICIEL SITE	21	(871.20)
216000 FORMATIONS LOGICIELS	21	1.452.00
216009 AMORT s/IMMO INCORP FORMATIONS	21	(1.306.80)
III. Immobilisations corporelles(ann. III)	22/27	109,36
2. Autres	232	
232100 Autre outillage	232	46.029.44
232109 AMORT s/ autres outillages	232	(46.029.44)
C. Mobilier et matériel roulant	24	109.36
1. Appartenant à l'association en pleine propriété	241	109.36
240100 Autre mobilier et matériel de bureau	241	13.012.18
240109 AMORT s/Mobil. et mat. de bureau	241	(12.902.82)
2. Autre	242	
242110 MATERIEL SPORTIF COMBIS DOSS	242	3.229.91
242119 Amortissements s/Matériel sportif C - D	242	(3.229.91)
242130 MATERIEL SPORTIF	242	3.107.89
242139 Amortissement s/Mat Compet	242	(3.107.89)
242150 MATERIEL DE TRANSPORT	242	379.00
242159 Amort s/Matériel de transport	242	(379.00)
IV. Immobilisations financières (ann. IV et V)	28	1.815,00
C. Autres immobilisations financières	284/8	1.815.00
2. Créances et cautionnements en numéraire	285/8	1.815.00
288000 Cautions versés en num SIEGE SOCIAL	285/8	1.815.00

Valeurs EUR

		Codes	2020 2020
ACTIFS CIRCULANTS			
VII. Créances à un an au plus		29/58	312.069,84
A. Créances commerciales		40/41	(7.880,47)
400000 Clients		40	(7.880,47)
		40	(7.880.47)
IX. Valeurs disponibles		54/58	312.338,31
550001 3700 8035 8426		54/58	255.659.00
550011 3704 0018 0560		54/58	12.665.72
550100 3630 8498 3356		54/58	44.013.59
X. Comptes de régularisation (ann. VII)		490/1	7.612,00
491000 Produits acquis		490/1	7.612.00
TOTAL DE L'ACTIF			314.357,20

Valeurs EUR

	Codes	2020 2020
FONDS SOCIAL		
I. Fonds associatifs	10/15	169.949,97
B. Moyens permanents	10	202.261,66
1011100 Moyens permanents recus en espèce	101	202.261.66
101	101	202.261.66
V. Bénéfice reporté	140	
Perte reportée (-)	141	(32.311,69)
141000 Perte reportée (-)	141	(32.311.69)
PROVISIONS		
VII. A. Provisions pour risques et charges	16	83.500,00
4. Autres risaues et charaes (ann. IX)	160/5	83.500,00
163001 PROVISION charaes probables	163/5	83.500.00
163/5	163/5	83.500.00
DETTES		
IX. Dettes à un an au plus (ann. X)	17/49	60.907,23
C. Dettes commerciales	42/48	9.680,45
1. Fournisseurs	44	1.893.40
440000 Fournisseurs	440/4	1.893.40
440/4	440/4	1.893.40
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	7.787.05
2. Rémunérations et charaes sociales	454/9	7.787.05
454100 Acomptes ONSS	454/9	(2.822.24)
456200 Pécule de vacances - employés	454/9	10.609.29
X. Comptes de régularisation(ann. XI)	492/3	51.226,78
492000 Charges à imputer	492/3	411.78
493000 Produits à reporter	492/3	50.815.00
TOTAL DU PASSIF		314.357,20

Valeurs EUR

	Codes	2020 2020
I. Ventes et prestations	70/74	464.562,50
A. Chiffre d'affaires (ann. XII. A)	70	7.682.00
700300 VENTES DIVERSES	70	48.00
701970 INSCRIPTIONS STAGES COMM JEUNES	70	5.035.00
704500 ASSURANCE Bénévoles 703100	70	99.00
705100 SPONSORING	70	1.750.00
707900 MATERIEL ARBITRAGE	70	750.00
D. Cotisations, dons, leas et subsides (ann. XII. B)	73	417.386.38
731100 LICENCES	73	137.880.00
731101 LICENCES 1 JOUR	73	2.328.60
731102 LICENCES START3	73	90.00
731200 AFFILIATIONS CLUBS	73	15.675.00
737000 SUBVENTION FORFAITAIRE FONCTIONNEMENT	73	57.907.60
737201 SUBVENTION COMPL PLAN PROGRAMME	73	155.603.46
737210 SUBVENTION FORMATION PP	73	7.682.25
737310 SUBVENTION EMPLOI	73	25.076.40
737411 BE GOLD ANNEES PRECEDENTES	73	(688.93)
739400 LOTERIE NATIONALE	73	16.000.00
739401 LOTERIE NATIONALE ANNEE PRECEDENTE	73	(168.00)
E. Autres produits d'exploitation	74	39.494.12
746001 SALAIRE NET ATHLETES SUBVENTIONNES	74	25.576.47
746002 ONSS ATHLETES SUBVENTIONNES	74	3.993.75
746003 PPROF ATHLETES SUBVENTIONNES	74	8.564.94
746004 ACTIRIS SURPLUS SUBVENTION	74	1.346.16
746700 Rétrocession de chqes soc.	74	12.80
II. Coût des ventes et des prestations	60/64	(461.062,37)
B. Services et biens divers	61	(174.957.83)
610000 CHARGES LOCATIVES	61	(7.385.96)
610200 LOCATIONS SALLES/REUNIONS	61	(30.00)
612400 Aménagements locaux	61	(1.916.92)
612500 IMPRIMES et FOURNITURES DE BUREAU	61	(1.400.86)
612600 FRAIS DE POSTE	61	(150.15)
612700 TELEPHONE FAX	61	(952.64)
612800 INTERNET SITE	61	(475.77)
612801 GESTION INFORMATIQUE	61	(2.511.67)
612802 LICENCES SITE ET MATERIEL	61	(1.742.40)
612820 BROCHURES DEPLIANTS REVUES ABONNEMENTS	61	(1.270.50)
612900 EQUIPEMENTS DES ARBITRES	61	(5.185.74)
612910 PRESTATIONS + DEPL ARBITRAGE	61	(2.380.02)
612930 FORMATIONS JUGES ARBITRES 612 850	61	(367.99)
612940 REMISE DES PRIX 6155	61	(1.861.39)
612951 FRAIS A CHARGE DE LA LIGUE	61	(3.775.03)
612960 INDEMNITE FORFAITAIRE DE VOLONTARIAT ADM	61	(6.629.61)
612970 COMMISSION DES JEUNES	61	(5.763.11)
612980 MATERIEL SPORTIF FONCT.	61	(2.011.82)
612981 MATERIEL SANITAIRE	61	(366.67)
613100 Commissions aux tiers	61	(520.30)
613200 FRAIS SECRETARIAT SOCIAL	61	(3.341.70)
613301 COTISATIONS FEDERATIONS	61	(13.573.50)
613320 AIDE AUX CLUBS FORMATEURS	61	(12.000.00)
613321 AIDES AUX CLUBS ORGANISATEURS	61	(800.00)
614210 ASSURANCE VEHICULES MISSIONS	61	(947.35)
614300 ASSURANCES MEMBRES	61	(10.959.53)
614500 AUTRES ASSURANCES	61	(156.23)
615200 FRAIS DE DEPLACEMENT BELGIQUE	61	(4.506.85)
615310 Insertions au Moniteur et média	61	(267.16)
615600 SUIVI PERMANENT 616 200	61	(351.80)
615610 STAGE PP DEPENSES DIVERSES	61	(70.00)
615611 STAGE PP DEPLACEMENTS	61	(5.537.47)
615612 STAGE PP PENSION	61	(14.331.67)
615613 STAGE PP LOCATION INFRASTRUCTURE	61	(630.00)
615619 STAGE PP PRESTATIONS	61	(910.00)
615691 AIDE INDIVIDUELLE 1	61	(20.629.51)
615692 AIDE INDIVIDUELLE 2	61	(3.030.96)

Valeurs EUR

	Codes	2020 2020
615693 AIDE INDIVIDUELLE 3	61	(1.769.60)
615694 AIDE INDIVIDUELLE 4	61	(1.940.00)
615695 AIDE INDIVIDUELLE 5	61	(14.096.95)
615696 AIDE INDIVIDUELLE 6	61	(2.500.00)
615697 AIDE INDIVIDUELLE 7	61	(360.00)
615701 FORM CADRE PENSION	61	(447.75)
615703 FORMATION CADRE DEPL chargés de cours	61	(563.74)
615704 FORM CADRE REMUN chargé de cours	61	(608.26)
615705 FORM CADRE - MATERIEL DIDACTIQUE -	61	(62.50)
615751 COMPET PP PENSION	61	(3.601.01)
615752 COMPET PP INFRASTRUCTURE SPORTIVE	61	(32.44)
615753 COMPET PP DEPLACEMENTS	61	(6.695.54)
615758 COMPET PP INSCRIPTIONS	61	(211.40)
615759 COMPET PP PRESTATIONS	61	(1.455.00)
616310 COMMISSIONS PROMOTION	61	(835.07)
616700 FRAIS RECEPTION et REUNIONS 615 400	61	(1.036.29)
C. Rémunérations, charges sociales et pensions (ann. XII. C2)	62	(207.455.14)
620100 Rémunérations - Personnel PP	62	(32.294.49)
620200 Rémunérations - Employés	62	(76.435.93)
620210 PRECOMPTE PROF S/SALAIRE	62	(40.019.95)
620240 Double pécule de vac. - Employés	62	(5.029.95)
621020 Cotisations ONSS sur salaires - employés	62	(22.246.30)
621100 COTISATIONS PATRONALES DA	62	(11.517.22)
621110 COTISATIONS PATRONALES PP	62	(17.802.16)
623000 Assurance-loi. RC & chemin du travail	62	(824.39)
623101 SERVICE MEDICAL	62	(455.00)
625020 Dotation provision PV - employés	62	(10.609.29)
625120 Util. / reprise provision PV - employés	62	9.779.54
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement. sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	(1.314.41)
630100 Dot. amort. s/ imm. incorporelles	630	(363.00)
630205 Dot. Amort. s/ imm. corporelles INFORMAT	630	(951.41)
F. Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises -) (ann. XII. C3 et E)	635/8	(76.500.00)
637000 Dot. provision autres risques & charges	635/8	(71.500.00)
637001 DOT PROVISION ANNIVERSAIRE	635/8	(5.000.00)
G. Autres charges d'exploitation (ann. XII. F)	640/8	(834.99)
643900 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	640/8	(834.99)
III. Bénéfice d'exploitation (+)	70/64	3.500,13
Perte d'exploitation (-)	64/70	
IV. Produits financiers	75	84,93
B. Produits des actifs circulants	751	34.88
751000 Produits des actifs circulants	751	34.88
C. Autres produits financiers (ann. XIII. A)	752/9	50.05
758200 Différence sur paiements	752/9	50.05
V. Charges financières	65	(516,78)
C. Autres charges financières (ann. XIII. E)	652/9	(516.78)
658200 Différences sur paiements	652/9	(0.50)
659000 Frais bancaires	652/9	(516.28)
VI. Bénéfice courant (+)	70/65	3.068,28
Perte courante (-)	65/70	

Valeurs EUR

	Codes	2020 2020
VI. Bénéfice courant (+)	(70/65)	3.068,28
Perte courante (-)	(65/70)	
IX. Bénéfice de l'exercice	70/66	3.068,28
Perte de l'exercice (-)	66/70	

Valeurs EUR

	Codes	2020 2020
II. Coût des ventes et des prestations (-)	60/64	(461.062,37)
B. Services et biens divers	61	(174.957,83)
610000 CHARGES LOCATIVES	61	(7.385.96)
610200 LOCATIONS SALLES/REUNIONS	61	(30.00)
612400 Aménagements locaux	61	(1.916.92)
612500 IMPRIMES et FOURNITURES DE BUREAU	61	(1.400.86)
612600 FRAIS DE POSTE	61	(150.15)
612700 TELEPHONE FAX	61	(952.64)
612800 INTERNET SITE	61	(475.77)
612801 GESTION INFORMATIQUE	61	(2.511.67)
612802 LICENCES SITE ET MATERIEL	61	(1.742.40)
612820 BROCHURES DEPLIANTS REVUES ABONNEMENTS	61	(1.270.50)
612900 EQUIPEMENTS DES ARBITRES	61	(5.185.74)
612910 PRESTATIONS + DEPL ARBITRAGE	61	(2.380.02)
612930 FORMATIONS JUGES ARBITRES 612 850	61	(367.99)
612940 REMISE DES PRIX 6155	61	(1.861.39)
612951 FRAIS A CHARGE DE LA LIGUE	61	(3.775.03)
612960 INDEMNITE FORFAITAIRE DE VOLONTARIAT ADM	61	(6.629.61)
612970 COMMISSION DES JEUNES	61	(5.763.11)
612980 MATERIEL SPORTIF FONCT.	61	(2.011.82)
612981 MATERIEL SANITAIRE	61	(366.67)
613100 Commissions aux tiers	61	(520.30)
613200 FRAIS SECRETARIAT SOCIAL	61	(3.341.70)
613301 COTISATIONS FEDERATIONS	61	(13.573.50)
613320 AIDE AUX CLUBS FORMATEURS	61	(12.000.00)
613321 AIDES AUX CLUBS ORGANISATEURS	61	(800.00)
614210 ASSURANCE VEHICULES MISSIONS	61	(947.35)
614300 ASSURANCES MEMBRES	61	(10.959.53)
614500 AUTRES ASSURANCES	61	(156.23)
615200 FRAIS DE DEPLACEMENT BELGIQUE	61	(4.506.85)
615310 Insertions au Moniteur et média	61	(267.16)
615600 SUIVI PERMANENT 616 200	61	(351.80)
615610 STAGE PP DEPENSES DIVERSES	61	(70.00)
615611 STAGE PP DEPLACEMENTS	61	(5.537.47)
615612 STAGE PP PENSION	61	(14.331.67)
615613 STAGE PP LOCATION INFRASTRUCTURE	61	(630.00)
615619 STAGE PP PRESTATIONS	61	(910.00)
615691 AIDE INDIVIDUELLE 1	61	(20.629.51)
615692 AIDE INDIVIDUELLE 2	61	(3.030.96)
615693 AIDE INDIVIDUELLE 3	61	(1.769.60)
615694 AIDE INDIVIDUELLE 4	61	(1.940.00)
615695 AIDE INDIVIDUELLE 5	61	(14.096.95)
615696 AIDE INDIVIDUELLE 6	61	(2.500.00)
615697 AIDE INDIVIDUELLE 7	61	(360.00)
615701 FORM CADRE PENSION	61	(447.75)
615703 FORMATION CADRE DEPL charaés de cours	61	(563.74)
615704 FORM CADRE REMUN charaé de cours	61	(608.26)
615705 FORM CADRE - MATERIEL DIDACTIQUE -	61	(62.50)
615751 COMPET PP PENSION	61	(3.601.01)
615752 COMPET PP INFRASTRUCTURE SPORTIVE	61	(32.44)
615753 COMPET PP DEPLACEMENTS	61	(6.695.54)
615758 COMPET PP INSCRIPTIONS	61	(211.40)
615759 COMPET PP PRESTATIONS	61	(1.455.00)
616310 COMMISSIONS PROMOTION	61	(835.07)
616700 FRAIS RECEPTION et REUNIONS 615 400	61	(1.036.29)
C. Rémunérations, charaes sociales et pensions (ann. XII. C2)	62	(207.455,14)
620100 Rémunérations - Personnel PP	62	(32.294.49)
620200 Rémunérations - Emolvés	62	(76.435.93)
620210 PRECOMPTE PROF S/SALAIRE	62	(40.019.95)
620240 Double pécule de vac. - Emolvés	62	(5.029.95)
621020 Cotisations ONSS sur salaires - emolvés	62	(22.246.30)
621100 COTISATIONS PATRONALES DA	62	(11.517.22)
621110 COTISATIONS PATRONALES PP	62	(17.802.16)
623000 Assurance-loi, RC & chemin du travail	62	(824.39)
623101 SERVICE MEDICAL	62	(455.00)
625020 Dotation provision PV - emolvés	62	(10.609.29)

Valeurs EUR

	Codes	2020 2020
625120 Util. / reprise provision PV - employés	62	9.779,54
D. Amortissements et réductions de valeurs sur frais d'établissement , sur immobilisations incorporelles et	630	(1.314,41)
630100 Dot. amort. s/ imm. incorporelles	630	(363,00)
630205 Dot. Amort. s/ imm. corporelles INFORMAT	630	(951,41)
F. Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises -) (ann. XII, C3 et E)	635/8	(76.500,00)
637000 Dot. provision autres risques & charges	635/8	(71.500,00)
637001 DOT PROVISION ANNIVERSAIRE	635/8	(5.000,00)
G. Autres charges d'exploitation (ann. XII, F)	640/8	(834,99)
643900 AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	640/8	(834,99)
V. Charges financières	65	(516,78)
C. Autres charges financières (ann. XIII, E)	652/9	(516,78)
658200 Différences sur paiements	652/9	(0,50)
659000 Frais bancaires	652/9	(516,28)
IX. Bénéfice de l'exercice	70/66	3.068,28
TOTAL		(464.647,43)

Valeurs EUR

	Codes	2020 2020
PRODUITS		
I. Ventes et prestations		
A. Chiffre d'affaires (ann. XII, A)	G	
	70/74	464.562,50
700300 VENTES DIVERSES	70	7.682,00
701970 INSCRIPTIONS STAGES COMM JEUNES	70	48.00
704500 ASSURANCE Bénévoles 703100	70	5.035.00
705100 SPONSORING	70	99.00
707900 MATERIEL ARBITRAGE	70	1.750.00
	70	750.00
D. Cotisations, dons, leas et subsides (ann. XII, B)	73	417.386,38
731100 LICENCES	73	137.880.00
731101 LICENCES 1 JOUR	73	2.328.60
731102 LICENCES START3	73	90.00
731200 AFFILIATIONS CLUBS	73	15.675.00
737000 SUBVENTION FORFAITAIRE FONCTIONNEMENT	73	57.907.60
737201 SUBVENTION COMPL PLAN PROGRAMME	73	155.603.46
737210 SUBVENTION FORMATION PP	73	7.682.25
737310 SUBVENTION EMPLOI	73	25.076.40
737411 BE GOLD ANNEES PRECEDENTES	73	(688.93)
739400 LOTERIE NATIONALE	73	16.000.00
739401 LOTERIE NATIONALE ANNEE PRECEDENTE	73	(168.00)
E. Autres produits d'exploitation	74	39.494,12
746001 SALAIRE NET ATHLETES SUBVENTIONNES	74	25.576.47
746002 ONSS ATHLETES SUBVENTIONNES	74	3.993.75
746003 PPROF ATHLETES SUBVENTIONNES	74	8.564.94
746004 ACTIRIS SURPLUS SUBVENTION	74	1.346.16
746700 Rétrocession de chaes soc.	74	12.80
IV. Produits financiers		
B. Produits des actifs circulants	75	84,93
751000 Produits des actifs circulants	751	34,88
	751	34.88
C. Autres produits financiers (ann. XIII, A)	752/9	50,05
758200 Différence sur paiements	752/9	50.05
VII. Produits exceptionnels		
	76	
IX. Perte de l'exercice		
	66/70	
TOTAL		464.647,43

BUDGET 2021

FONCTIONNEMENT

ENTREES		<u>Entrées 2021</u>
ADEPS	Subvention forfaitaire	58.000,00
	Subvention emploi + forfait secrétariat soc	25.000,00
	Subventions autres (CF-MATERIEL)	
ATHLETES	Licences année en cours	143.000,00
	Licences à la journée	15.000,00
	Inscriptions Stages Structure	0,00
	Inscriptions Stages Team détection develop et perf	10.000,00
	Ventes diverses	0,00
CLUBS	Affiliations clubs + Organisation	16.150,00
	Solidarité d'arbitrage	7.000,00
	Organisations	500,00
	Assurances Bénévoles	500,00
AUTRES	Sponsoring	1.500,00
	Loterie Nationale	16.000,00
	Recettes exceptionnelles	
	Intérêts	50,00

292.700,00

SORTIES		<u>Sorties 2021</u>
STI	Secrétariat	2.000,00
	Téléphone + Internet	550,00
	Site + informatique	5.000,00
ASSURANCES	Assurance missions	900,00
	Assurances membres	18.000,00
	Assurances Administrateurs	160,00
CLUBS	Aides aux clubs formateurs	12.000,00
	Aides aux clubs organisateurs	4.000,00
	Participations SC	3.000,00
ADMINISTRATION	Déplacements Administrateurs et personnel	6.000,00
	Indemn Forfaitaire volontariat	6.000,00
	Frais de réunions et de représentation	2.000,00
	Frais publication	170,00
CADRES	Rémunérations	
	Charges légales (ONSS + cot patr)	110.000,00
	Précompte prof	
	Frais secrétariat social	3.200,00
	Assurance Loi RC + acc travail	850,00
	Service médical personnel	450,00
	Travail Associatif communication	2.640,00
	Cadre - Frais divers	100,00
AUTRES	Locations	9.000,00
	Cotisation COIB + AISF + Be3 + CIDD	14.000,00
	Achat matériels	2.000,00
	Structure sportive ligue	0,00
	Handisport et diversité	1.500,00
	Développement LD	3.600,00
	Team détection develop et perf P006	14.500,00
	Team develop et perf P002	16.000,00
	Team develop et perf matériel P002	7.500,00
	Remise des prix	18.000,00
	Promotion, sponsoring et marketing P001	1.500,00
	Publicité (magazine)	
	Divers Expert + dépenses diverses	600,00
	Tenues représentation LBFTD	1.000,00
	Frais bancaires	700,00
	Frais PP divers+(100*12)+ salaire DT + FC	5.000,00
	ARBITRAGE	Arbitrage
Equipements des arbitres		4.500,00
Prestations + Depl Arbitrage		15.000,00
Formation des arbitres		900,00

292.320,00

RESULTAT 2021

RESULTAT HORS amortissements et provisions	380,00
TOTAUX BUDGET :	

RESULTAT AVEC amortissements et provisions	-11.620,00
TOTAUX BUDGET :	



LE MOT DE L'OA

2020 aura définitivement été à tout point de vue imprévisible. Ce devait être une année olympique, les 30 ans de notre ligue, un calendrier qui n'avait jamais été autant fourni, des triathlètes qui n'avaient jamais été aussi nombreux. La suite, nous ne la connaissons que trop bien.

Nous souhaitons vous remercier, vous, dirigeants de clubs, pour la résilience dont vous avez su faire preuve au milieu de cette crise complexe, où les règles imposées changeaient drastiquement d'une semaine à l'autre.

Nous avons vu de magnifiques initiatives émerger, et la réactivité dont vous avez fait preuve a offert à des milliers d'athlètes des moments de plaisirs inespérés dans ces périodes qui ont pour tous et toutes été compliquées.

L'heure est maintenant résolument tournée vers l'avenir, avec la mise en place de dizaine de projets qui nous permettront d'aborder les années futures de la meilleure des manières.

Vous trouverez dans les pages suivantes un rapport d'activité des différentes actions initiées en 2020, et les perspectives que nous avons pour l'année à venir.

Sportivement vôtre,

La Ligue francophone de Triathlon

RETROSPECTIVE

SPORTIF

Challenge Symétri

Lancé en 2020, Symétri fait son entrée en grande pompe dans le calendrier 2021. Le principe est simple : lisser les différences de classement sur base de facteurs rationnels (l'âge et le sexe).

Il se base sur des analyses faites des résultats en triathlon à tous niveaux, de la Supercoupe aux Coupes du Monde, dont sont ressortis des coefficients appliqués au temps final.

Le challenge reprend des courses de format sprint et promo, et est une manière pour la LF3 de promouvoir la mixité et d'encourager la pratique du triathlon pour tous.

Labellisation des clubs

Un travail de fond a été engagé pour revoir la manière dont les clubs étaient catégorisés (anciennement, uniquement les « écoles de jeunes »). L'orientation de cette labellisation a été modifiée, pour élargir le processus à l'ensemble des clubs et ainsi faire évoluer les critères de soutien de la Ligue aux clubs, afin qu'en ressorte une communication plus claire, autant pour les athlètes que les responsables de clubs.

JEUNES

Stage de relance

Pour faciliter la reprise des écoles de triathlon qui avaient été à l'arrêt au printemps nous avons mis sur pied un stage au centre ADEPS de la Fraineuse. Cela a été l'occasion également de nouer des contacts avec les responsables des stages d'été ADEPS, dans le but d'augmenter la synergie entre les centres ADEPS proposant des stages d'initiations et les clubs locaux.



HAUT-NIVEAU

Une année particulièrement perturbée pour nos élites, mais qui ne les a pas empêché d'être au plus haut niveau. A noter la reconduction des statuts et des éventuels contrats ADEPS pour l'ensemble des athlètes, même en l'absence de compétition en 2020.

Les Sportifs de Haut-Niveau (SHN), Alexandra Tondeur, Claire Michel, Erwin Vanderplancke, Christophe Dekeyser, Noah Servais. Ils ont malgré tout pu continuer à s'entraîner dans les infrastructures ADEPS, même lors des différents confinements.

Les Espoirs Sportifs Internationaux (ESI), avec Arnaud Mengal et Arnaud Dely.
Les Jeunes Talents (JT), avec Hannah Chauveheid, Antoine Vandebroek et Thomas Vanhalst.



SUPPORT

Révision des statuts

Développer une gouvernance irréprochable et améliorer la communication de la ligue font partie des objectifs que nous nous sommes fixés, avec un passage indispensable de révision des statuts afin de se mettre en conformité avec le nouveau codes des sociétés et des associations (le fameux CSA).

Dans les changements importants, le nom de la Ligue qui évolue, le passage des mandats d'administrateur pour s'aligner sur les cycles olympiques ainsi que la suppression des droits de vote des administrateurs.

Ce travail sera suivi en 2021 par une révision complète du règlement d'ordre intérieur.

Formation et digitalisation

Le désir de se munir d'outils technologiques offrant un réel soutien aux différentes parties prenantes de la ligue, ainsi que la difficulté de se déplacer en présentiel en 2020 ont permis de repenser la manière dont sont distillées les différentes formations de la LF3.

Aussi bien la formation des cadres, les fameux initiateurs, éducateurs et entraîneurs triathlon reconnus par l'ADEPS, que la formation des arbitres, corps indispensable à l'organisation de compétitions qualitatives, seront données dans les années à venir en partie de manière numérique, qui ne vient pas remplacer les cours en présentiel mais optimiser l'expérience utilisateur de nos candidats moniteurs et arbitres.



Implication nationale

La Belgique et son charme communautaire implique l'existence de trois entités régissant le triathlon dans le Royaume. En pratique, les administrateurs des deux ligues régionales (la LF3 et la 3VL) se mettent au service de la fédération nationale (Be3).

Il n'a pas toujours été facile les années précédentes de concilier les différentes visions du sport. En 2020, l'excellent cadre de travail a permis de sereinement avancer sur des dossiers en attente depuis longtemps.

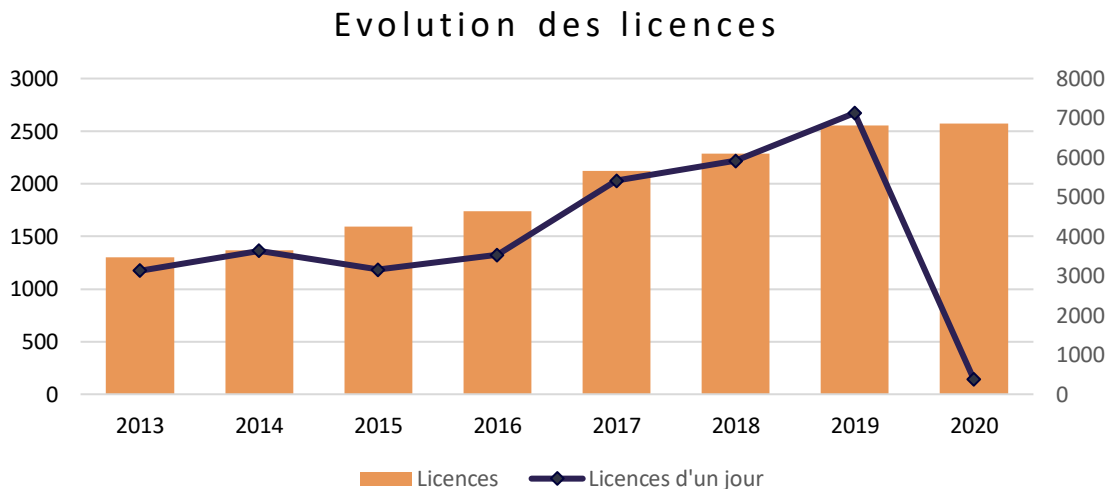
La création d'un challenge national commun en duathlon, la tenue de championnats de Belgique de SwimRun sont autant d'exemples qui viendront égayer le calendrier des saisons à venir.

QUELQUES CHIFFRES

UNE LIGUE QUI SE PORTE BIEN

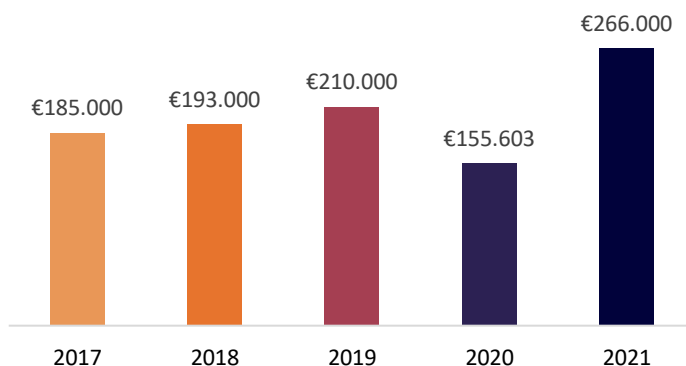
Concernant les licences, l'évolution suit son implacable cours à la hausse depuis maintenant des années, démontrant par-là que les athlètes avaient bien compris l'intérêt de la licence, même en dehors des périodes de compétitions. Naturellement, les licences d'un jour ont, elles, été quasiment inexistantes.

Concernant les clubs, nous n'avons également jamais été aussi nombreux, dépassant la barre symbolique des 70 clubs en 2020.



PLAN PROGRAMME

Notons également l'augmentation du soutien institutionnel pour nos élites via le plan programme de l'ADEPS.



FINANCES

D'un point de vue financier, l'année 2020 a également eu son lot d'incertitudes, et le budget initial a dû être repensé complètement en milieu d'année.

A la clôture des comptes annuels, l'année a été financièrement très positive, ce qui permettra de réinvestir une partie des bénéfices dans des projets 2021 qui serviront immédiatement aux clubs et aux athlètes. Une partie de ce montant, combiné avec une aide gouvernementale, sera directement reversée aux clubs dans le cadre d'une aide exceptionnelle « Covid-19 », dont les détails sont expliqués plus loin dans ce document.

	2020	Budget 2021
RENTREES	425 153,31 €	573 700 €
Plan programme	155 603,46 €	266 000 €
Formation des cadres	7 682,25 €	15 000 €
Adeps - BeGold	82 295,07 €	83 000 €
Athlètes	168 491,60 €	168 000 €
Clubs	15 774 €	24 150 €
Sponsors et autres	17 666,93 €	17 550 €
DEPENSES	333 661,33 €	573 320 €
Plan programme	155 603,46 €	266 000 €
Formation des cadres	16 82,25 €	15 000 €
Clubs et assurances	24 863,11 €	38 060 €
Rémunération	78 078,31 €	117 240 €
Administration	21 590,32 €	21 720 €
Fonctionnement	37 910,13 €	94 900 €
Arbitrage	15 867,50 €	40 800 €
PROVISIONS-AMORT.	88 423,70 €	
RESULTAT	3068,28 €	380 €



PROJETS À VENIR

2021 sera une année de changement, c'est certain !

Un premier axe de travail concerne la communication au sens large. Changement de nom, de logo, d'identité visuelle, Pas question d'oublier son passé et ses valeurs du goût de l'effort et du respect de l'autre, mais simplement de se donner les outils pour pouvoir transmettre un message de la manière la plus efficace possible. Des ressources spécifiques seront également allouées au remaniement du site internet et de la communication quotidienne vers les athlètes via les canaux de communication traditionnels.

Une ligue au service de ses clubs, des générations de triathlètes épanouis

Un deuxième axe se concentre sur l'accessibilité du sport pour tous, et particulièrement ceux et celles pour qui c'est le moins évident. La rédaction d'un cahier de charge en para-triathlon, la promotion du triathlon féminin via des projets pilotes dans plusieurs clubs partenaires, mais aussi la mise en place concrète du challenge Symétri.

Un troisième axe évoque les objectifs ambitieux du haut-niveau, pour donner une nouvelle jeunesse à la commission des jeunes, en développant parallèlement le sport plaisir et la détection des jeunes talents. Le point de mire est évidemment, déjà, Paris 2024.

Ces axes ne sont bien sûr pas exhaustifs, et de nombreux autres projets seront traités ou lancés cette année : de la revalorisation de l'arbitrage, à la poursuite de la labellisation des clubs, le soutien aux athlètes longues distances en passant par l'amélioration de la gouvernance générale de la Ligue et la prise en main de diverses commissions nationales.



Les pages suivantes rassemblent quelques exemples concrets des points évoqués ci-dessous.

DEUX EXEMPLES PARMI D'AUTRES

FORMATION DES CADRES

En 2021 seront proposées deux sessions articulées autour des vacances de toussaint, une « initiateur », et une « éducateur ».

La nouveauté 2021 viendra de la digitalisation d'une partie des cours donnés. Cette digitalisation ne vient pas remplacer les cours en présentiel mais plutôt optimiser la qualité pédagogique pour les candidats moniteurs.

Pour rappel, les formations sont articulées en 3 niveaux organisés en étroite collaboration avec l'ADEPS.

1. Initiateur triathlon
2. Educateur triathlon
3. Entraîneur triathlon (pas encore d'actualité à la LF3)

DEUX POLES

Afin de soutenir nos rêves olympiques, LF3 met en place en 2021 deux cellules d'encadrement des talents de demain. Le pôle développement a pour but de faire progresser les jeunes au niveau belge et d'intégrer pour les plus prometteurs dans un second temps le pôle performance via la réalisation de critères en temps bien définis.

Un projet pilote de journées de triathlon destinées aux Kids est également en route, pour stimuler la nouvelle génération face au sport, et donc pas uniquement dans un but compétitif.

Ces différentes facettes du sport pour les jeunes est nécessaire pour maintenir le niveau de qualité élevé à l'international, tout en validant le support financier suffisant auprès des différents pouvoirs subsidiaires.

Une envie de s'impliquer ?

Des sujets qui vous sont chers et qui ne sont pas couverts ? Un goût inné pour l'arbitrage ? L'envie simplement de donner son temps pour une noble cause, ou encore des questions restées en suspens ?

On en discute !
contact@lf3.be



MONTANT TOTAL

- Fonds propres LF3 : 27 000 €
- Gouvernement : 33 852 €



OBJECTIFS

- Soutenir tous nos clubs et leur offrir des perspectives financières sereines pour 2021
- Tenir en compte les différentes situations particulières



COMMENT L'OBTENIR ?

- C'est facile, il suffit de [compléter le document](#) et nous le renvoyer avant le 30 avril
- Aucune aide ne pourra être accordée après cette date

AIDES COVID

Afin de soutenir ses clubs, la LF3 répartit en 2021 une aide exceptionnelle pour lutter contre les effets dévastateurs qu'a la crise récente sur les finances des entités sportives.

Concrètement, l'aide représente plus de 60 000 €, divisée selon plusieurs critères. La moitié de cette somme provient des fonds propres de la Ligue, l'autre moitié provient d'un soutien gouvernemental de la Ministre Glatigny.

CLUBS

Tout d'abord, chaque club recevra un montant fixe de 250 €, qu'importe sa taille, car LF3 souhaite soutenir tous ses membres.

Ensuite, le club recevra 10 € par licencié en ordre en 2021. Cette prime restera valable jusqu'à la fin de la saison (30 septembre 2021), ce qui signifie qu'un complètement de prime sera versé en octobre.

ORGANISATEURS

Les clubs organisateurs (sur base du calendrier initial 2020) recevront un montant supplémentaire de 350 €, de même que les écoles de jeunes labellisées recevront un avoir additionnel de 200 €.

DOSSIERS

Finalement, LF3 est conscient que la crise a un impact fort variable d'un club à l'autre, en fonction de la situation qui lui est propre. Une somme pouvant aller jusqu'à 5000 € sera partagée par l'organe d'administration entre les différents dossiers additionnels soumis par les clubs.

Ces dossiers devront être composés de la preuve de la difficulté financière ainsi que de l'impact sur la trésorerie mettant en péril les bonnes activités de l'association. Il sera également demandé de justifier de l'utilisation de ces fonds, ce qui nous est demandé par l'arrêté gouvernemental.

MERCI !

Merci à nos employés, Pascale, Samuel, Sylvain et Xavier, qui font vivre la ligue au quotidien !

Merci à tous les bénévoles, arbitres, administrateurs, webmasters et membres des commissions pour leur indispensable implication !

Merci à nos partenaires, l'ADEPS, Arena, Lotto, ..., pour leur support fidèle qui nous permet d'avancer sereinement vers l'avenir !

RAPPORT DE VERIFICATION

A la demande de Madame CARO, responsable de la comptabilité de L'ASBL « LIGUE BELGE FRANCOPHONE DE TRIATHLON ET DUATHLON » en abrégé « LBFTD asbl » dont le siège sociale est établi Rue Fond Cattelain 2 à 1435 Mont-Saint-Guibert, je soussignée Aurélie MEYER, Expert Comptable et Conseil Fiscal certifié au sein de la srl JACQUES & ASSOCIES, société d'expertise comptable et de Conseil fiscal certifié enregistrée au tableau de l'ITAA sous le n° 50.531.138, ai l'honneur de vous rendre compte de ma mission de vérification des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020.

C'est en toute indépendance que j'ai accepté la mission qui m'a été confiée.

Conformément aux normes comptables communément admises, j'ai vérifié la comptabilité de l'association ainsi que les pièces justificatives qui m'ont été présentées.

La comptabilité est tenue en interne par Madame CARO, et ceci de manière complète et régulière aux moyens de programmes informatiques adaptés.

Madame CARO m'a communiqué toutes les pièces et documents comptables utiles à ma mission et a répondu à toutes mes questions de manière précise. Je tiens à la remercier.

Au terme de mon analyse, je puis attester que le total du bilan arrêté au 31 décembre 2020 s'élève 314.357,20 € et le compte de résultats présente un bénéfice de 3.068,28€.

Conformément à ses règles d'évaluation, l'association procède d'année en année à la constitution d'une provision pour les pécules de vacances utilisable au cours de l'exercice comptable suivant limitée au calcul des doubles pécules.

Compte tenu de ces éléments, je peux attester que le bilan et le compte de résultats qui vous sont présentés reflètent l'image fidèle et sincère de l'association.

Fait à Verviers, le 3 février 2021

Aurélie MEYER
Expert Comptable certifié

